



Motion au CTL 'Dossier emplois' du 05 janvier 2017

Boycott de la 1^{ère} convocation par Solidaires

Monsieur le Président,

A l'aube de cette nouvelle année 2017, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 commencera par exprimer sincèrement ses meilleurs vœux à l'ensemble de cette instance ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la DDFiP du Pas-de-Calais :

Santé, Bonheur, Joie, Solidarité et Fraternité permettront à chacun de débiter et vivre cette nouvelle année le plus sereinement possible.

Monsieur le Président,

Nous vous remercions plus particulièrement pour avoir :

- limité les suppressions d'emplois de ces 3 derniers dossiers emplois : seulement 108 emplois supprimés à la DDFiP du Pas-de-Calais en 3 ans ;
- garanti l'ouverture de nos services encore 5 ou 7 demi-journées par semaine ;
- maintenu un maillage territorial au sein de notre direction en ne fermant que 6 trésoreries (Avion, Pont-à-Vendin, Croisilles, Hucqueliers, Hesdin-Le Parcq et Isbergues) ;
- assuré la proximité avec nos usagers en obtenant, à terme, la présence de 3 SPF-E sur le département ;
- amélioré les conditions de vie au travail en fusionnant des SIP et des SIE sur un même site... ou pas ;
- écouté avec sincérité et compassion les responsables de services et leurs collaborateurs, notamment dans la sphère du Contrôle fiscal, et ce grâce à une vision précise et éclairée de cette mission, présentée lors des deux derniers CTL . Impossible à nier, ce sens de l'écoute a d'ailleurs été reconnue par l'ensemble des agents dont vous avez la responsabilité ;
- offert des garanties de stabilité et de mobilité choisie pour les agents en ne fusionnant que 4 RAN (2 à 2) ;
- amélioré le soutien au réseau de par la réorganisation efficace et concertée des services de Direction ;
- assuré d'excellentes conditions de vie au travail aux agents de la DDFiP pour tous les jours et sur les quelques chantiers de ces deux dernières années ;
- enfin, assuré un dialogue social serein et apaisé au sein du département.

Depuis peu, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a appris qu'un tel degré de personnalisation dans nos expressions syndicales n'était pas acceptable ; aussi, ces remerciements nous les élargissons immédiatement à l'ensemble des équipes de commandement qui travaille de concert avec vous dans toutes ces évolutions. D'ailleurs vous n'avez de cesse de nous le faire remarquer !

Pour reprendre une citation chère aux instances que vous présidez et pour clore ce sujet (aussi sensible soit-il) : « **ça, c'est fait !** »

Sachez, Monsieur le Président, que SOLIDAIRES Finances Publiques 62, sait entendre, à son niveau de responsabilité, les observations, les remarques et les critiques afin d'évoluer vers un sens commun constructif...Et surtout que SOLIDAIRES Finances Publiques 62 continue à assumer le contenu de ses publications, conforme à nos orientations nationales et au constat malheureusement réaliste de nos services.

Monsieur le Président,

Vous l'aurez compris, nous ne siégerons pas ce jour :

34, c'est encore 34 suppressions d'emplois de trop !!! - 14 agents, -16 contrôleurs, - 4 inspecteurs, - 1 IDIV, + 1 AFIPA

Depuis la création de la DDFiP en 2008, un nouveau cap est franchi, plus de 300 emplois ont disparu.

Il est d'ailleurs déconcertant de trouver une justification technique à ces trop nombreuses suppressions d'emplois et pourtant l'administration nationale et/ou locale y arrive :

- évolution catégorielle ou comment est-il plus simple de supprimer des effectifs qui n'existent pas. Au niveau local, cela se traduit par des suppressions d'emplois là où il y a une « persistance de vacances structurelles non comblées ».
Si un service travaille depuis longtemps en sous-effectif (bref souffre), on peut valider ce déficit (bref peut travailler en souffrant)! Encore une fois au mépris de la charge de travail et des conditions de vie au travail.
Au national, c'est toujours la catégorie C qui trinque...
- redéploiements et renforts : la nouvelle évolution de l'exécution des missions domaniales générera la suppression de 5 emplois. Heureusement, nous avons la chance d'avoir encore un S.L.D. et un P.E.D. ;
- Gains de productivité : grâce à vos restructurations, on peut valider 8 suppressions de plus ;
- Contribution proportionnelle : le Pas-de-Calais, un « gros » département donc une « grosse » contribution. Encore une fois sans tenir compte des spécificités économiques et géographiques de notre département.
- Correctif de charge : contre toute attente par rapport à nos retours des services, le département est en sureffectif de 3,4 agents pour réaliser ses missions. Vous qui écoutez ou lisez cette déclaration, si vous vous trouvez dans cette situation, indiquez-le-nous !!!
- Dotation accueil : un correctif positif de près 8 emplois sur 300 au national pour appréhender les difficultés environnementales de l'exercice de nos missions : notamment l'accueil des usagers ! Encore une fois, merci d'avoir restreint les horaires d'ouverture. Mais il faut aller encore plus loin pour les chasser de nos services, ces maudits usagers !! Le Service Public version 2017 sera donc pleinement efficace à l'écart de ses usagers.
- Dotation P.A.S. : un correctif positif de 8 emplois pour accompagner la mise en place du prélèvement à la source. Comment faut-il appréhender ce correctif ?
1°- le Prélèvement à la source générera bien une augmentation de la charge de travail : pour SOLIDAIRES Finances Publiques, les 500 emplois au niveau national sont bien en-deçà de la réalité des besoins nécessaires à l'exécution cette nouvelle **mauvaise** réforme !
2°- accompagnement de la mise en place : faut-il craindre qu'une fois mise en place ce gap sera vite rendu, et plus encore en raison du « futur gain de productivité » attendu? Le SIP, un service d'avenir ? (le RAR à la charge des SIE, la généralisation des Centres de contact, l'accueil sur RDV)
- Marge DDG : merci à notre Déléguée et notre Directeur mais au détriment de qui ?

Cette savante méthode et hop, en un coup de baguette magique, il en résulte 34 suppressions d'emplois en 2017 pour la DDFiP du Pas-de-Calais.

L'équivalent du Centre des Finances Publiques de Bruay et plus que celui de St Pol ou Lillers.

Ensuite, un p'tit « trou-trou » bien de chez nous et la déclinaison locale se traduit ainsi :

- 10 emplois dans les trésoreries,**
- 12 emplois dans les services de gestion fiscale (SIP/SIE/SPF),**
- 4 emplois dans la sphère du contrôle fiscal,**
- 8 emplois pour les services de Direction dont 5 pour les missions domaniales.**

Si ce CTL est reconvoqué, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 espère que les documents seront plus précis dans la justification de la localisation des suppressions de postes.

Le CTL « emplois » se veut être, traditionnellement, une chambre d'enregistrement des choix de la direction. Monsieur le Président, redonnez-lui un sens ! Si souvent avoué à demi-mot, écrivez que les suppressions d'emplois sont une mise en danger pour nos missions et génèrent une dégradation avérée des conditions de vie au travail.

Alors SOLIDAIRES Finances Publiques sera fier d'écrire « Responsable mais pas coupable » !

Si ce CTL est reconvoqué, SOLIDAIRES Finances Publiques 62 abordera les situations particulières de Montreuil et Calais.

SOLIDAIRES Finances Publiques 62 exige déjà le comblement des postes vacants dans le département : à l'issue du mouvement général, il manquait 64 titulaires sur leur chaise.

SOLIDAIRES Finances Publiques continue à exiger l'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP.

SOLIDAIRES Finances Publiques souhaite, un jour, le retour de création d'emploi dans notre administration pour le bien de nos collègues et de nos missions...Un peu d'idéalisme et de rêve sont, encore plus aujourd'hui, nécessaire !!!

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON

élus titulaires

Sandrine BUQUET, Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT

élus suppléants

